Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 11 (1965)

Heft: 5

Rubrik: Les activités de nos compatriotes en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les **Activités** de nos compatriotes **France**

MULHOUSE

M. Agostino Soldati, Ambassadeur de Suisse en France, a effectué dans l'arrondissement consulaire de Mulhouse un voyage de quatre jours (8-11 avril), qui l'a conduit dans diverses villes des départements du Haut-Rhin, des Vosges et du Territoire de Belfort. Accompagné de M^{mo} Soldati, l'Ambassadeur, venant de Paris par avion, avait de Mme atterri à l'aérodrome de Mulhouse où il fut salué par le Sous-Préfet de Mulhouse et le Comité du

Cercle suisse au complet.

Le lendemain, accompagné de M. Scalabrino, Consul de Suisse à Mulhouse, l'Ambassadeur s'est rendu à Colmar, première étape de son périple. Après une réception offerte par M. Picard, Préfet du Haut-Rhin, M. Soldati a été accueilli à l'hôtel de ville par M. Rey, Maire de Colmar, entouré de nombreuses personnalités. Au cours de son allocution, le Maire de Colmar a mis l'accent sur l'amitié séculaire unissant l'Alsace et la Suisse. En évoquant les liens de solidarité économique du Haut-Rhin et des deux cantons de Bâle, M. Rey a fait remarquer que ces liens pourraient trouver une expression plus concrète dans le cadre de la « Regio Basiliensis », organisation créée par la Suisse, recherchant des contacts et l'expansion de la région des trois frontières : Bâle, Huningue, St-Louis et Weil. Dans sa réponse, l'Ambassadeur de Suisse a déclaré que, par la « Regio Basiliensis », la Suisse pourrait participer, ne seraitce qu'à une petite échelle, à l'édification de l'Europe de demain. Après

la visite du musée des « Unterlinden » et des réceptions par la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la colonie suisse à Colmar, M. Soldati a gagné la Préfecture du Haut-

Rhin où il a passé la nuit.

Le jour suivant, l'Ambassadeur a été l'hôte de Mulhouse. Dès son arrivée, à 11 heures passées, l'Ambassadeur se rendit à la Sous-Préfecture où il était attendu par M. Lem, Sous-Préfet, et M. Scalabrino. Un détachement de la C.R.S. 38 rendait les honneurs, spectacle inhabituel au siège de la Sous-Préfecture, où la présence de cette garde, présentant martialement le mousqueton, de gardiens de la paix gantés de blanc, d'une escorte de gendarmes en grande tenue et d'une Cadillac noire arborant le fanion de la Confédération, eut tôt fait d'attirer les curieux.

M. Lem recut l'Ambassadeur dans son cabinet. Après un entretien d'une demi-heure, M. Soldati se rendit au centre administratif municipal, sur le seuil duquel M. Emile Muller, Maire de Mulhouse, lui souhaita la bienvenue. Nouvel et bref entretien. A midi, un véritable cortège de voitures officielles, dont la Cadillac et les D.S. préfectorales ou municipales, vint s'immobiliser passage de l'hôtel de ville où de nombreuses notabilités étaient venues attendre l'arrivée du représentant de la Confédération. A la salle des colonnes de l'ancien hôtel de ville, une vitrine montrait l'exemplaire original du traité d'alliance conclu en 1515 entre la ville de Mulhouse et les cantons, alors au nombre de treize, ainsi que la chronique de Ryff ouverte aux pages où il est question de ce traité.

Cette réception se déroula en présence de M. Picard, Préfet du Haut-Rhin, de M. Wyss, Conseiller d'Etat du canton de Bâle; de plus, toutes les personnalités officielles civiles et militaires, ainsi que les membres les plus éminents de la colonie suisse étaient présents.

M. Soldati se fit présenter ces personnalités. Puis M. Muller le salua de façon officielle, rappelant les liens que Mulhouse a entretenus avec la Suisse dans le passé, liens qui demeurent, dit-il, faisant allusion au projet de « Regio » économique, puisque nous restons animés de l'idéal d'un monde du cœur qui serait également celui de la raison. !l remit à l'Ambassadeur un vitrail aux armes de Mulhouse et à M^{me} Soldati une magnifique gerbe de fleurs. Le Ministre répondit en narrant les passages du voyage de Montaigne dans lesquels l'illustre essayiste évoque son passage en Alsace et notamment à Mulhouse où il fut recu à la fois avec la plus grande des munificences et dans la plus touchante simplicité. L'Ambassadeur décela dans cette simplicité directe et humaine un trait de caractère commun aux populations de part et d'autres de la frontière franco-suisse. Non sans humour, il termina par une anecdote: s'étant ouvert auprès de M. Pierre Pflimlin de la lenteur des pourparlers concernant l'éventuelle admission de la Suisse au Marché Commun, le président du Conseil de l'Europe fit allusion à la façon dont les Mulhousiens avaient dû attendre au XVIe siècle leur admission par la Confédération et dit : « C'est votre tour d'attendre. » Un vin d'honneur fut servi et une partie de l'assistance, dont les industriels français et suisses en vue, se rendit à l'hôtel du Parc où l'attendait un banquet de 35 couverts offert par la ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mulhouse. Après le dessert, M. Picard salua l'hôte d'une courte allocution. Il rappela qu'avant le renversement du mouvement migratoire, le département a été peuplé de nombreux Suisses, comme en témoignent les patronymes. Après avoir évoqué ces rapports anciens et leurs survivances, le Préfet aborda la question de la «Regio» qui est apparue à d'aucuns comme la manifestation d'un « impérialisme bâlois ». Or, il s'est avéré qu'il s'agit en réalité d'une volonté, certes forte et manifeste, de trouver un terrain d'entente qui serait bâlois en Suisse, alsacien en France et badois en Allemagne. Il termina en levant son verre à l'amitié séculaire entre la France et la Suisse. M. Muller prit brièvement la parole pour saluer le Conseiller d'Etat, M. Wyss, vice-pré-sident de l'aéroport bi-national de Bâle-Mulhouse, et pour rendre hommage à l'action de M. Scalabrino, représentant consulaire de Suisse à Mulhouse. M. Jean Dollfus, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, considéra qu'une cérémonie officielle franco-suisse prend à Mulhouse le tour d'une réunion de famille et il évoqua sous ce rapport l'essor commun des industries textiles mulhousiennes, bâloises et neuchâteloises.

L'Ambassadeur souligna dans son discours quelques points d'histoire

en ce qui concerne l'alliance perpétuelle conclue autrefois entre la Confédération et la couronne de France. Cette alliance, qui a eu ses origines dans les démêlés des cités alsaciennes avec la tutelle bourguignonne, s'est traduite dans les faits par la liberté du recrutement militaire dans les cantons par la France et la franchise des produits suisses dans le royaume. Elle constitue, appuya-t-il, en quelque sorte la préface aux efforts auxquels nous assistons aujourd'hui. L'atmosphère est très favorable à concrétiser les demandes formulées au sujet de la « Regio ». Le moment ne serait-il pas venu d'entamer les pourparlers puisque l'on sait qu'un facteur politique n'est plus un empêchement pour l'évolution économique et sociale? Une certaine unité économique peut s'accomplir dans le respect des éléments politiques. M. Soldati termina en disant son plaisir de se trouver dans une région où les Suisses, qui s'interrogent, qui se demandent avec leur prudence foncière si le monde n'a pas évolué sans eux, constatent « qu'ils sont encore ce qu'ils paraissent être », c'est-à-dire des hommes sérieux et pleins de bon sens.

Sur la demande de M^{me} Soldati, une visite des collections du musée de l'impression eut lieu dans l'heure qui suivit et, en fin d'après-midi, le Cercle suisse de Mulhouse, sous la présidence de F. d'Orelli, reçut 'Ambassadeur dans un salon de l'hôtel du Parc. Dans la soirée, enfin, M. Soldati qui durant tout son séjour n'a pas hésité à faire état de ses connaissances étendues tant en histoire qu'en économie, prononça à la Société industrielle une conférence sur « la surchauffe économique en Suisse et la politique conjoncturelle ».

Le lendemain matin, M. Soldati quitta le Haut-Rhin pour se rendre dans le département des Vosges et son chef-lieu, la cité de l'imagerie, qui lui ont réservé un accueil chaleureux. Dès le col de la Schlucht, le représentant de la Confédération, qu'accompagnaient M^{me} Soldati et M. Scalabrino, fut escorté par un détachement d'honneur des C.R.S. Arrivé à Epinal, l'Ambassadeur et M^{me} Soldati furent recus à la Préfecture par M. Georges Gerbod, pour se rendre à 11 h 30, guidé par le Préfet et le Député d'Epinal, à la salle des conférences de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Epinal, où l'attendit M. Jacques

Sépulchre, président, entouré de son côté de nombreuses personnalités françaises et suisses de la ville et de la région d'Epinal. Dans l'allocution pleine de délicatesse qu'il prononça, M. Jacques Sépulchre évoqua à son tour les liens d'amitié qui unissent la France et la Suisse, terre d'hospitalité généreuse, et aussi les relations que les deux pays entretiennent dans le domaine des échanges économiques. Abordant les problèmes d'actualité, le président de la Chambre de Commerce poursuivit en ces termes, après avoir mis l'accent sur la crise du textile qui pèse si lourdement sur l'économie vosgienne : « C'est pourquoi il n'est pas interdit de penser qu'une recherche commune sous des formes à déterminer pourrait peutêtre contribuer à atténuer l'acuité des problèmes des uns et des autres et à accroître sensiblement nos échanges réciproques. Parmi les suggestions récemment proposées par les instances économiques helvétiques, je retiens avec beaucoup d'intérêt l'idée d'une véritable bourse de sous-traitance" entre nos deux pays, ainsi que l'implantation d'usines à l'étranger. » Reprenant le propos du président Jacques Sépulchre, l'Ambassadeur, après avoir souligné tant d'affinités entre les paysages vosgiens et suisses, souhaita une coopération technique et économique entre les deux pays, bien que leurs préoccupations se trouvent situées aux antipodes, les unes par rapport aux autres. Il s'agira en l'occurrence d'établir des équilibres compensateurs qui pourraient se traduire par exemple sur le transfert de branches d'industries. Après avoir signé le livre d'or de la Compagnie, l'Ambassadeur l'hôte à déjeuner, ainsi que les di-verses personnalités présentes, de la Chambre de Commerce. A l'issue de ce repas, M. Soldati visita dans le courant de l'après-midi le Musée international de l'imagerie, pour se rendre ensuite au grand salon de l'hôtel de ville où M. Schmid, président de la Société suisse des Vosges, avait convié la colonie, et exprima au représentant diplomatique de son pays la joie très vive de le recevoir. Dans sa réponse, l'Ambassadeur dit sa joie de se trouver sous le toit hospitalier de la Mairie, parmi tant de sympathiques visages de ses compatriotes, pour apporter leur hommage et leur fidèle souvenir au

A leur tour, M. et M^{me} Gerbod, Préfet des Vosges, donnèrent une grande réception dans les salons de la Préfecture, réunissant toutes les personnalités de l'administration, du commerce et de l'industrie. Avec beaucoup de simplicité et en des termes délicats, M. le Préfet salua en M. Soldati le représentant d'une Nation amie et voisine, pour laquelle les Français professent une affectueuse reconnaissance. Il salua également en lui l'amateur d'art éclairé qui ne laissent pas insensible les richesses de ces départements de l'Est. Il exprima sa joie d'accueillir l'Ambassadeur de la Confédération dans le département des Vosges où ses compatriotes se sont toujours sentis comme chez eux. M. Soldati se dit très touché de l'accueil réservé. Il emportera de ce voyage un souvenir d'autant plus inoubliable qu'il a senti, à travers les mots et les gestes, toute l'affection que la population française portait à sa patrie. La journée se termina par un dîner offert par la Municipalité qui se déroula dans cette atmosphère de chaude et affectueuse sympathie qui unit toujours les hommes de bonne

Après Colmar, après Mulhouse et Epinal, le périple, certainement enrichissant de M. l'Ambassadeur dans les départements de l'Est, se termina dans la cité belfortaine. C'est à 11 h 30 qu'il arriva d'Epinal, via le Ballon d'Alsace, noyé dans la grisaille de ce dimanche des Rameaux, à l'hôtel de la Préfecture, précédé des motards de la gendarmerie. Après les salutations d'usage et l'accueil du Préfet M. Debia, M. Soldati, accompagné de M. Scalabrino, était reçu officiellement à l'hôtel de ville par M. Legay qui, pour la circonstance, avait revêtu l'écharpe de ses fonctions. Il appartenait au Maire, dans la salle des délibérations, là où Kléber, naguère, lançait les premiers plans d'urbanisme de la ville, d'accueillir son hôte. Après un petit point d'histoire sur la ville, M. Legay devait souligner que les guerres n'ont pas été étrangères au rapprochement des deux pays: « Combien de Belfortains entre 1940 et 1945 ont vu l'un des leurs se réfugier sur le territoire helvétique, déclara-t-il! Votre pays a ouvert ses portes à nos blessés, à nos prisonniers et déportés, à nos évadés, à nos réfractaires. Nos vieillards ont été accueillis par vos compatriotes, nos enfants par milliers ont été adoptés au sein des

familles helvétiques. La Suisse, toujours fidèle à sa traditionnelle loi de l'hospitalité, a reçu la France, a reçu Belfort avec grandeur, avec courage, avec désintéressement. Les liens qui s'établirent alors entre les Belfortains prirent de telles racines qu'ils restent toujours aussi vivants, malgré le temps qui, lui-même, n'est pas parvenu à les altérer. »

M. Soldati devait, en remerciement, dire combien le nom de Belfort résonnait aux oreilles de ses compatriotes comme symbole du courage et de la résistance, mais aussi des talents qu'elle a su déployer pour implanter des industries aussi solides que diversifiées. Les rapports qui existent entre Belfort et la Suisse sont ceux de l'amitié et du sang. La frontière a été toujours ouverte en temps de guerre comme en temps de paix. La frontière n'est au fond qu'un point de rencontre communautaire plus qu'une séparation. Ces rapports ne peuvent que se consolider. Après un vin d'honneur, l'Ambassadeur était invité à un déjeuner offert par M. le Préfet Debia ; ensuite, M. Soldati se rendit à la Chambre de Commerce. Dans la salle des commissions de l'hôtel consulaire, amplement drapée aux couleurs suisses et françaises, s'étaient à nouveau retrouvés, MM. Walser, président, ainsi que les représentants de l'Association industrielle, etc., etc... Il appartenait à M. Walser de souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur et dire combien les liens qui unissent les régions frontières étaient étroits, tant par la culture que par la langue, voire par les structures. Par ailleurs, de nombreuses usines de Delle sont issues d'entreprises suisses, tandis que la main-d'œuvre s'interpénètre des deux côtés de la frontière; c'est dire que cette étroite collaboration établie n'est plus suffisante et qu'il y a lieu maintenant d'aller plus en avant dans l'ère de l'intégration. Il devait citer le projet de Bourogne qui est l'amorce de cette grande politique souhaitée.

M. Vieillard, industriel, plans à l'appui, devait expliquer ce que sera le futur port international de Bourogne lorsque le canal à grand gabarit aura pris forme. La Suisse y est intéressée puisqu'elle a déjà fait l'acquisition de 8 ha. De son côté, M. le Député Bailly, de Belfort, devait apporter un complément d'information en soulignant l'importance de la voie ferrée entre Belfort et Delle et de la bretelle prévue de Delle à l'au-

toroute Montbéliard-Mulhouse, bretelle qui disposera de quatre voies. M. Soldati devait remercier les membres de la Chambre de Commerce de leurs précieux renseignements et dire qu'il en discutera dès son arrivée à Berne où il devait se rendre, afin que les liens économiques déjà établis soient plus étroits encore.

Descendant d'un étage, M. Soldati se retrouva ensuite au milieu des membres de la Colonie de Belfort et de Delle qui y avaient été convoqués par M. Chardonnens, président du Cercle suisse de Belfort, et de M. Dreyer, de la Société suisse de Delle. L'Ambassadeur exprima sa joie de se retrouver en contact avec ses compatriotes en les invitant à prendre conscience des réformes politiques, économiques qui ont commencé, à orienter dans ce sens les Sociétés suisses, en particulier les jeunes générations, ceci dans un esprit de civisme, de patriotisme et de loyauté. Des chants terminèrent cette réunion et, vers 17 heures, M. l'Ambassadeur et M^{me} Soldati, accompagnés du Consul, prenaient la route en direction de la frontière de Delle, pour se rendre en Suisse.

«L'Alsace et la Liberté de l'Est ».

Le carnet du Messager

On nous prie d'annoncer le décès de \mathbf{M}^{me} Werner HEROLD, née Hélène WEBER, survenu le 30 mars 1965, à Paris.

Les Obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité en l'église de St-Jean-les-Deux-Jumeaux (S.-et-M.), le 2 avril.

A VENDRE

Près Lac, 10 km Neuchâtel, construction 54 (plain-pied), 3 pièces, cuis., bains (chauf. cent.), 80 m² environ + sous-sol + grenier + jardin. Ecrire à Mme GERARD, 7, rue de l'Isly, Paris, 7°. Tél. 522-46.43

PARIS CERCLE SUISSE ROMAND

10, rue des Messageries-Xe

SORTIE CHAMPÊTRE ANNUELLE

Vous êtes conviés à participer très nombreux à la grande Sortie Champêtre qu'organisent les membres du C.S.R. dans le magnifique cadre de la Forêt de Marly pour le

DIMANCHE 13 JUIN 1965

Pique-nique général, Course aux sacs (pour les enfants).

Nombreux jeux seront installés sur place.

Trains: St-Lazare pour St-Nom-la-Bretêche: 8 h 20, 8 h 50, etc., soit toutes les demi-heures.

Retour: 18 h 10, 18 h 40, toutes les demi-heures. Dernier départ: 21 h 40.

En cas de mauvais temps, la salle des Fêtes de Saint-Nom-la-Bretêche sera mise à notre disposition.

Un service de voitures sera organisé de la gare au lieu de Fête.

Pour les voitures, la Croix-Saint-Michel se trouve sur la route de St-Nom, à Fourqueux.

Pour tous renseignements s'adresser à M. W. Tapernoux 707-29-43, 150 bd Massen.

Le Comité.

27 juin

Retenez cette date!

Commémoration de la fête du Premier Août

à JOUY-EN-JOSAS



Réception de M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme Agostino SOLDATI à Belfort, le 11 avril, par les Sociétés suisses de Belfort et Delle. Au premier plan, de gauche à droite: M. DREYER, président de la Société suisse de Delle; Mme CHARDONNENS, épouse du président du Cercle suisse de Belfort; Mme et M. SOLDATI; M. CHARDONNENS, président du Cercle suisse de Belfort; M. SCALABRINO.

STRASBOURG

Le 28 mars dernier dans une ambiance de franche cordialité a eu lieu à Strasbourg la Réunion des Suisses de l'Est sous la présidence de M. HANHART, bien connu des Suisses de Strasbourg.

Outre la présence de M. le Consul général VOIRIER, il faut encore signaler celle de MM. BROSI, Président du Club suisse de Strasbourg et D'ORELLI de Mulhouse, de M. BOVET de la N.S.H. venu nous informer et renseigner sur divers sujets qui nous intéressent : nouvel article constitutionnel en gestation, loi sur les bien-fonds, fonds de solidarité etc...

C'est avec attention et intérêt qu'une cinquantaine de participants a écouté cette voix autorisée qui nous a mis tous au courant de la situation actuelle des relations entre Suisses de l'étranger et nos autorités. Il a ainsi répondu avec amabilité et compétence aux questions qui lui étaient posées : qu'elles soient d'intérêt général ou personnel, si bien que tout un chacun a pu faire le point sur les sujets de ses préoccupations.

Cette réunion s'est poursuivie par la dégustation de spécialités culinaires solides et liquides de la région propice aux échanges et contacts personnels.

Une visite fort intéressante des bâtiments du Conseil de l'Europe a terminé cette journée de laquelle chacun emportera le meilleur souvenir après avoir remercié tous ceux qui ont contribué à son succès.

G.R.

MARSEILLE

Le Congrès de l'Union des Suisses de France ayant eu lieu à Marseille, les 15 et 16 mai, il ne nous a malheureusement pas été possible d'en parler dans ce numéro, le « Messager » du mois de mai étant déjà composé. Nous lui consacrerons plusieurs colonnes dans le numéro de juin. Mais d'ores et déjà nous pouvons vous dire que ce fut une belle réussite. BRAVO, MARSEILLE!